

NOUVEAU REFERENTIEL D'IMPUTATION A UTILISER DANS SAP

JANVIER 2022

THALES SERVICES NUMERIQUES



Principes Généraux & Typologies

TSN - Migration SAP 2022 – Typologies des codes structurels SAP

Typologies des Centres de Profit et des Centre de Coûts:

REF/TEC

SAP

SBU / Domaine	BU / CP	Service / CC	Regroup Business FC 32472	Centre de Profit (FR)	Centre de Coût(FR)	Libellé SAP
670			OTH	40300		DIL DIR
670	380	100	300	40300	40300100	DIL DIR
670	381	100	301	40300	40300101	DIL COORD INGENIE SW
670	382	100	301	40300	40300103	DIL PILOTAGE CHARGES
670	382	200	301	40300	40300104	DIL PERF COMPETITIV
670	383		OTH	40310		DIL AD
670	383	100	310	40310	40310100	DIL DIR AD
670	383	200	310	40310	40310101	DIL AD1 PARIS
670	383	210	310	40310	40310103	DIL AD1 PROVINCE A
670	383	220	310	40310	40310104	DIL AD1 PROVINCE B
670	383	300	310	40310	40310105	DIL AD2 PARIS
670	383	310	310	40310	40310106	DIL AD2 PROVINCE A
670	383	320	310	40310	40310107	DIL AD2 PROVINCE B
670	383	400	310	40310	40310108	DIL AD3 PARIS
670	383	410	310	40310	40310109	DIL AD3 PROVINCE A
670	383	420	310	40310	40310110	DIL AD3 PROVINCE B
670	383	500	310	40310	40310111	DIL AD4 PARIS
670	383	510	310	40310	40310112	DIL AD4 PROVINCE A
670	383	520	310	40310	40310113	DIL AD4 PROVINCE B
670	383	600	310	40310	40310114	DIL AD5 PARIS
670	383	610	310	40310	40310115	DIL AD5 PROVINCE A
670	383	620	310	40310	40310116	DIL AD5 PROVINCE B
670	384		OTH	40320		DIL UE
670	385		OTH	40330		DIL SWFC
670	386		OTH	40340		DIL MC
670	387		OTH	40350		DIL EE



Centre de Profit (CP):

Le centre de profit est une entité organisationnelle de comptabilité qui reflète une structure d'entreprise orientée gestion dans un but de contrôle interne (par exemple une Business Unit « BU »)

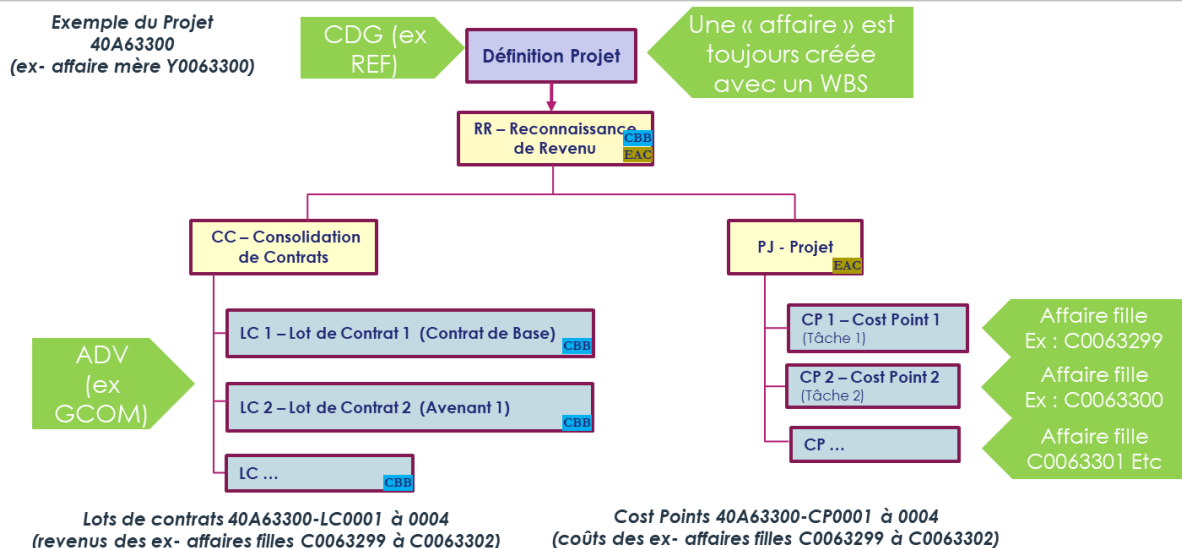
Centre de Coûts (CC):

Un centre de coûts correspond à une entité structurelle de l'établissement ou une activité. Un centre de coûts est un collecteur de coûts.

Les Centres de Profit (CP) regroupent plusieurs Centres de Coûts (CC)

Les Affaires S (Structure) dans REF/TEC correspondent aux Centres de Coûts (CC) se finissant par « ...900 »
=> Voir slide 8 « Imputations sur Centre de Coûts »

TSN - Migration SAP 2022 – Typologies des projets dans SAP



Structuration et nommage des projets:

- Les projets existants sont renumérotés, dans SAP de la façon suivante: **40AXXXXX** au lieu de **Y00XXXX** (affaire mère dans REF/TEC) ou **C00XXXX** (affaire fille seule dans REF/TEC)
- Les revenus clients associés aux Projets (commandes, factures, ...) sont structurés par un « Lot de contrat » (LC) portant un nom de projet unique (celui de l'affaire « mère » du projet) et numérotés de **40AXXXXX-LC0001** à 000N
- Les coûts relatifs aux Projets (main d'œuvre, achats, ...) sont structurés par un « Cost Point » (CP) portant le nom de chaque affaire « mère » du projet, et numérotés de **40AXXXXX-CP0001** à 000N => Chaque affaire « fille » correspond à un Cost Point différent.

Les différents codes d'imputation à utiliser selon l'interface

TSN - Migration SAP 2022 – JTIME - Imputations sur la Structure

Principes:

Dans JTIME, les imputations sur Structure correspondent aux imputations relatives :

- à l'encadrement
- à la formation
- à l'intercontrat
- aux coûts qualité sur structure (Par exemple: « Responsable Qualité »)
- à la délégation
- aux œuvres sociales

Afin de pouvoir reconstituer les coût afférents à la structure dans les comptes dans SAP, nous devons utiliser des projets (ou affaires) « statistiques » dans Jtime et non directement les CP ou CC pour l'imputation des coûts de structure – Ecart K1.

Typologie des Projets Statistiques:

40STRUCTxxx-CP0001: Encadrement

40STRUCTxxx-CP0002: Qualité

40STRUCTxxx-CP0003: Formation

40STRUCTxxx-CP0004: Intercontrat

* La nature analytique sera toujours à renseigner (PA/PF/PV/etc)

Pour la liste des Projets Statistiques se référer au Tableau REFERENTIEL DES IMPUTATIONS ANALYTIQUES // IMPUTATION STRUCTURE

TSN - Migration SAP 2022 – JTIME - Imputations sur Projet

Principes:

Dans JTIME, les imputations sur Projet correspondent aux imputations productives

Typologie des Projets dit Productifs:

40AXXXX-CP0001 => Pour les affaires reprises de REF/TEC

40XXXX-CP0001 => Pour les nouvelles affaires créées directement dans SAP

Pour la liste des Projets se référer au Tableau REFERENTIEL DES IMPUTATIONS ANALYTIQUES // IMPUTATION PROJET

TSN - Migration SAP 2022 – CONCUR - Imputations sur Centre de Coûts

Principes:

Dans CONCUR, pour l'ensemble des services à l'exception de la DFC, les codes d'imputations à utiliser sont les Centres de Coûts ou un Projet

Typologie des Centres de Coûts à utiliser dans CONCUR:

40XXX900 => Correspond au Centre de Coût dans SAP du service concerné par exemple 40300900 pour la Direction de la DIL

SI CENTRE DE COÛTS: ATTENTION A BIEN UTILISER LE CODE SE FINISSANT PAR 900 – « ... - Ecart K1 »

Ordre de mission

Nom de la mission: []

En-tête de l'ordre de mission | Segments | Déroulement de l'approbation | Historique des modifications

Type d'ordre de mission: [Standard Request (FR - Clipping) / Cash in] | Nom de la mission: [] | Pays de destination principale: [Sélectionner une valeur] | Ville de destination principale: [] | Date de début: [] | Date de fin: [] | Mois de déplacement: []

Voyage à plusieurs: [Non] | Commentaire: En cas de modification, précisez le changement fait: []

Centre de coût / Projet / Ordre interne: [C] Cost Center | Centre de coût / Projet / Ordre interne (Champ obligatoire): [] | Type à rechercher par: [] | Tâche: []

Requiert pour a new agency proposal: [] | Avance sur frais: [] | Montant de l'avance sur frais: [] | EUR

(200100) DIO DIR
(200101) DIO DOP & TRANSFO
(200105) DIO CCORE
(200900) DIO DIR-Ecart K1
(200300) DIO DIR-Other

- Sélection de la typologie « (C) Cost Center » pour choisir une affaire de structure
- Sélection du Centre de Coût correspondant qui se termine par 900
- Sélection de Code Tâche si applicable

Pour la liste des CC se référer au Tableau REFERENTIEL DES IMPUTATIONS ANALYTIQUES // IMPUTATION CENTRE DE COÛT

TSN - Migration SAP 2022 – CONCUR - Imputations sur Projets

Principes:

Dans CONCUR, pour l'ensemble des services à l'exception de la DFC, les codes d'imputations à utiliser sont les Centres de Coûts ou un Projet.

Typologie des Projets dit Productifs:

40AXXXXX-CP0001 => Pour les affaires reprises de REF/TEC

40XXXXX-CP0001 => Pour les nouvelles affaires créées directement dans SAP

Pour la liste des Projets se référer au Tableau REFERENTIEL DES IMPUTATIONS ANALYTIQUES // IMPUTATION PROJET

TSN - Migration SAP 2022 – CONCUR – Rappel sur la saisie des OM et NDF



ven. 26/11/2021 13:52

Communication DRH

Message de la Direction Financière

Rappel mail DRH/DFI

Message de la Direction Financière

Nous entrons dans les opérations de clôture annuelle des comptes 2021 de la Société et le passage vers le nouvel ERP SAP à partir du 01/01/2022.

Afin de pouvoir traiter les remboursements dans les meilleurs délais, nous vous informons que :

- La date de saisie des notes de frais dans Concur est fixée au 10/12/2021.
- La date limite de réception des notes de frais et indemnités de site relatives à l'année 2021 est fixée au 17 décembre 2021 pour une dernière campagne de règlement le 23 décembre 2021.

Suite au passage à SAP, toutes les notes de frais reçues après le 17 décembre 2021 devront être ressaisies dans CONCUR avec les nouvelles imputations/nouveaux codes à l'ouverture de SAP le 26 janvier. Aucun paiement de notes de frais ne pourra être fait en Janvier 2022. Cependant une procédure de dérogation exceptionnelle sera mise en place uniquement pour les salariés qui auront engagé durant cette période des dépenses significatives.

Merci de bien vouloir vous assurer, avant cette date du 17/12/2021, que les notes de frais et indemnités de site saisies dans Concur ont été imprimées, validées par la hiérarchie et ont été adressées, accompagnées des justificatifs originaux, au service «Notes de frais» de la comptabilité, à Vélizy.

Merci de transmettre cette information à l'ensemble des collaborateurs de votre service.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Contact : Frédéric TEBOUL & Marie-Claire FOULARD

Cordialement

La Direction Financière

Résumé:

- Aucune note de frais ne doit être saisie actuellement dans Concur, vous ne pourrez le faire qu'à partir du **26 janvier 2022**
- Toutes les anciennes notes de frais non validées donc non soumises au Service Comptabilité, devront être ressaisies.
- Pour les ordres de missions saisis, ils ne seront pas à refaire. L'imputation sera modifiée si nécessaire par la Comptabilité à réception de la facture de Carlson.

Principes:

A l'identique de CONCUR, dans BLUESHOP, pour l'ensemble des services à l'exception de la DFC, les codes d'imputations à utiliser sont les Centres de Coûts ou un Projet

Typologie des Centres de Coût à utiliser dans BLUESHOP:

40XXX900 => Correspond au Centre de Coût dans SAP du service

SI CENTRE DE COÛTS : ATTENTION A BIEN UTILISER LE CODE SE FINISSANT PAR 900 – « ... - Ecart K1 »

Typologie des Projets à utiliser dans BLUESHOP :

40AXXXX-CP0001 => Pour les affaires reprises de REF/TEC

40AXXXX-CP0001 => Pour les nouvelles affaires créées directement dans SAP

Pour la liste des CC se référer au Tableau REFERENTIEL DES IMPUTATIONS ANALYTIQUES // IMPUTATION CENTRE DE COÛT

Pour la liste des Projets se référer au Tableau REFERENTIEL DES IMPUTATIONS ANALYTIQUES // IMPUTATION PROJET

TSN - Migration SAP 2022 – EXCEPTION DES DFC (CONCUR & BLUESHOP)

Principes:

Pour les DFC, dans CONCUR ou BLUESHOP, les codes d'imputations à utiliser sont les Centres de Coûts spécifiques

Typologie des Centre de Coût à utiliser dans CONCUR:

40100XXX => Correspond au Centre de Coût dans SAP des DFC

**Pour la liste des CC des DFC se référer au Tableau REFERENTIEL DES
IMPUTATIONS ANALYTIQUES // IMPUTATION CENTRE DE COÛT DFC**

Vos Référents Financiers

TSN - Migration SAP 2022 – CONTACTS CONTRÔLE DE GESTION TSN

ERPF FINANCE TSN:

- MOA Finance TSN : Christine GARCIA
- Responsable SI Finance : Frederic PETIT

BU:

- DSP: Caroline DELANNOY & Interim: Nicolas LECERF + Florian SEGUI
- ENT: Pierre-André GUIOL & Nelly DREVET
- SIT: Elodie TALASI & Simon VOYE + Interim: Marianne LABEDAN
- AES: Arnaud CHAMBON & Amelie COLOMBIES

DI:

- DIL: Florian SEGUI
- DCNS: Florian SEGUI
- DIO: Hervé BIENVENU & Sybil BERANGER

SERVICES CENTRAUX & DFC:

- Comptabilité Générale: Marie-Claire FOULARD
- Comptabilité Générale: Valérian VILLETEAU
- DFC/CdG Central: Antoine AMOUYAL
- DFC/CdG Central : Arnaud BRIAND
- DFC/CdG Central : Gaetan LEMAITRE
- DFC/Trésorerie: Abdelilah REJRAJI
- Méthodes & Outils Finance : Nicolas LECERF